

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le

ID : 024-200040392-20190627-DD0582019-DE

Communauté d'Agglomération

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

BILAN 2018



Envoyé en préfecture le 18/07/2019

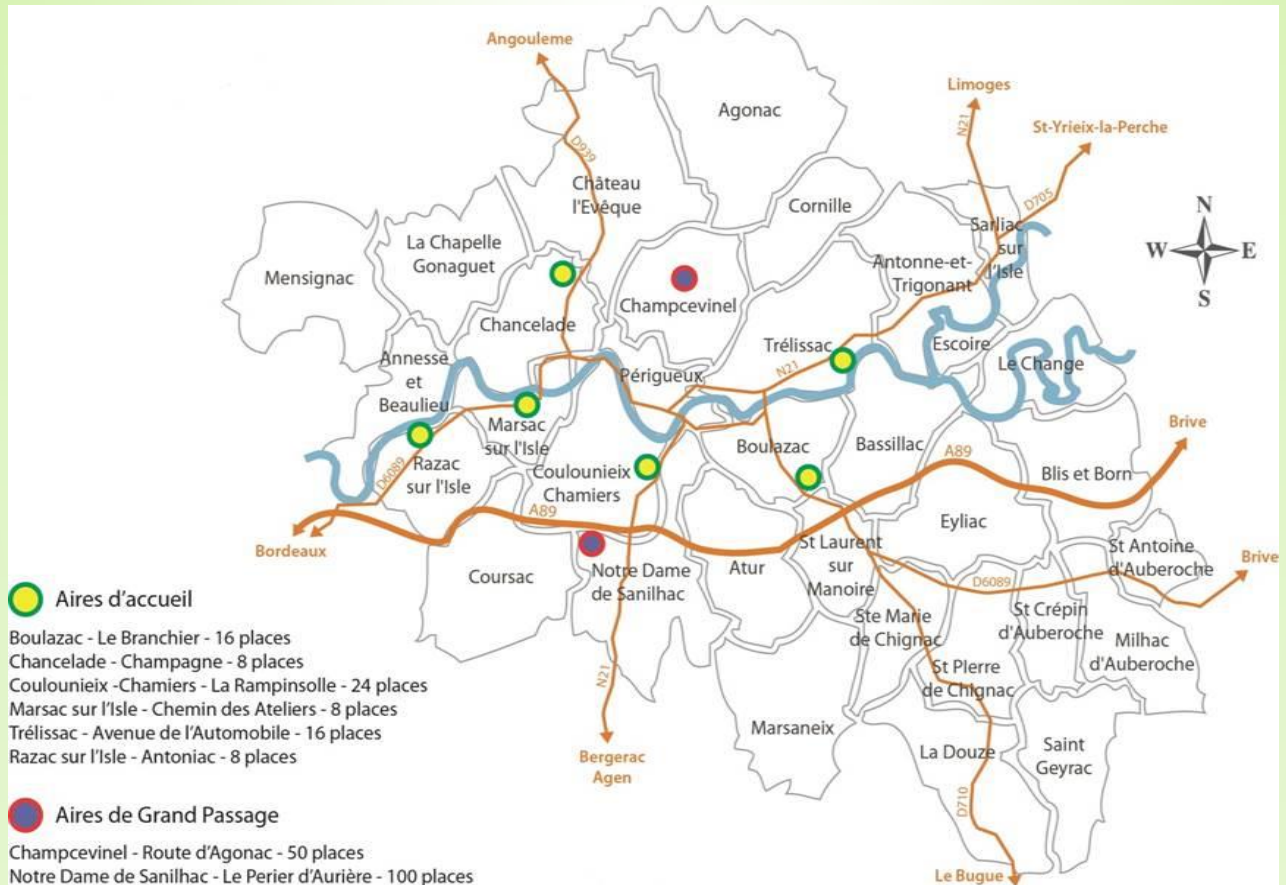
Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20190627-DD0582019-DE

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE GENS DU VOYAGE



Gestion Administrative et Technique

Accueil et suivi des familles, gestion financière, bilan, etc.

Réparations liées à l'entretien courant des aires (nettoyage, petites réparations sur bâtiments, entretien espaces verts...)

Passage quotidien d'un ou plusieurs gestionnaires sur tous les sites (y compris grands passages)

Gestion des stationnements illicites

Suivi des stationnements, travail en lien avec les communes, les services de police et de gendarmerie, cabinet du Préfet

Passage quotidien sur site

Gestion des Incidents

Interventions lors de dysfonctionnements ou d'événements exceptionnels : signalements de stationnements illicites, arrivées de grands groupes sur les communes du Grand Périgueux, application du pouvoir de Police

**Astreintes soirs et
week-ends :
06.79.23.11.81**

QUELQUES CHIFFRES

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le

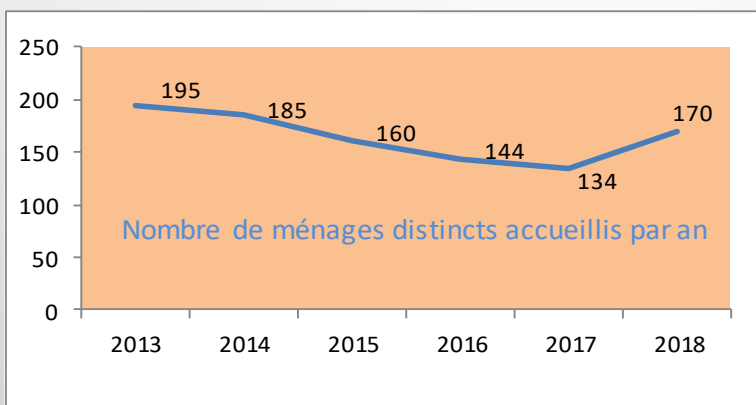
SLO

ID : 024-200040392-20190627-DD0582019-DE

En 2018, Le Grand Périgueux à accueilli 170 familles distinctes (598 personnes). Certaines de ces familles ont séjourné sur différents sites au cours de l'année. L'ensemble cumulé cela représente 231 familles (soit 843 personnes). Le bilan de fréquentation pour chacun des sites est donc le suivant:

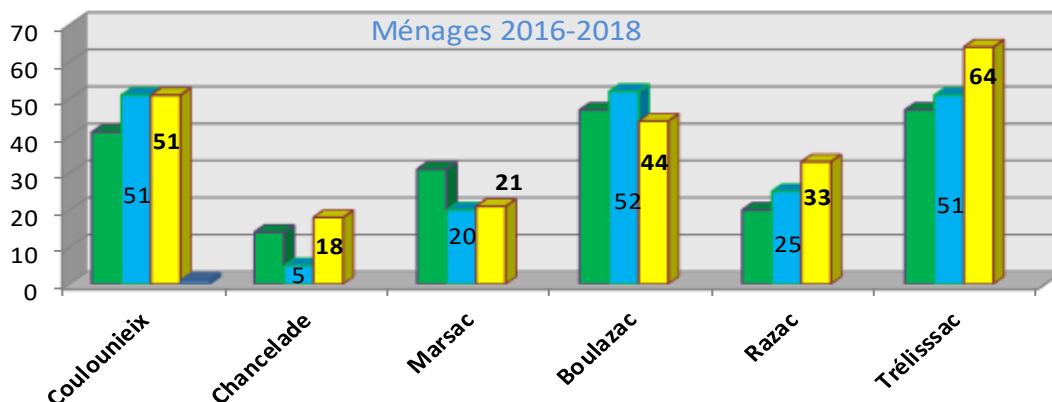
- Aire de Marsac sur l'Isle : **21 familles**, soit 92 personnes
- Aire de Chancelade : **18 familles**, soit 71 personnes
- Aire de Trélissac : **64 familles**, soit 225 personnes
- Aire de Coulounieix-Chamiers : **51 familles**, soit 203 personnes
- Aire de Boulazac : **44 familles**, soit 146 personnes
- Aire de Razac sur l'Isle : **33 familles**, soit 106 personnes

La hausse de fréquentation en 2018 (+ 27%) est due à de courts retours de familles absentes depuis longtemps de l'agglomération.

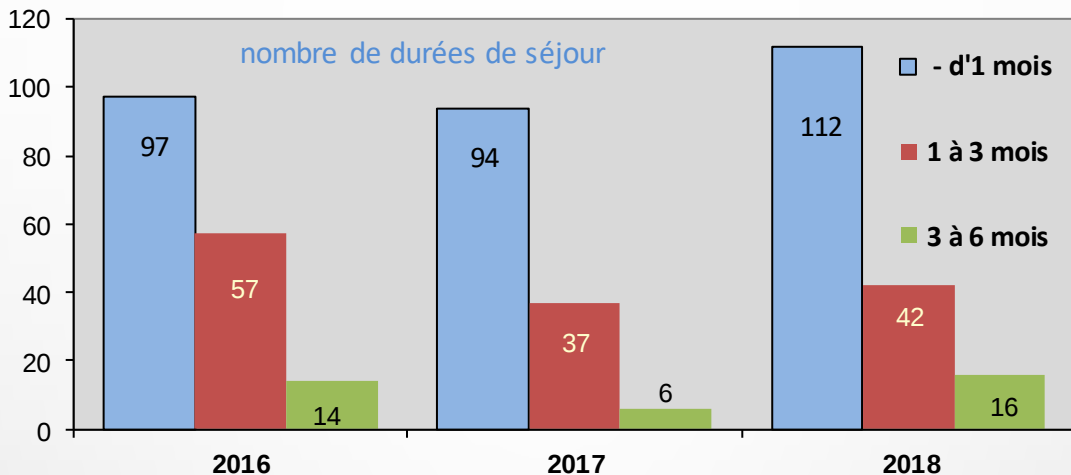


L'aire de Chancelade réhabilitée en 2017 a connu de nouvelles dégradations début 2018 et ne retrouve pas un équilibre d'accueil.

Les petites aires de **Marsac** et **Razac** sont des aires très prisées par les familles de part leur petite taille et leur situation géographique à l'ouest de l'agglomération.

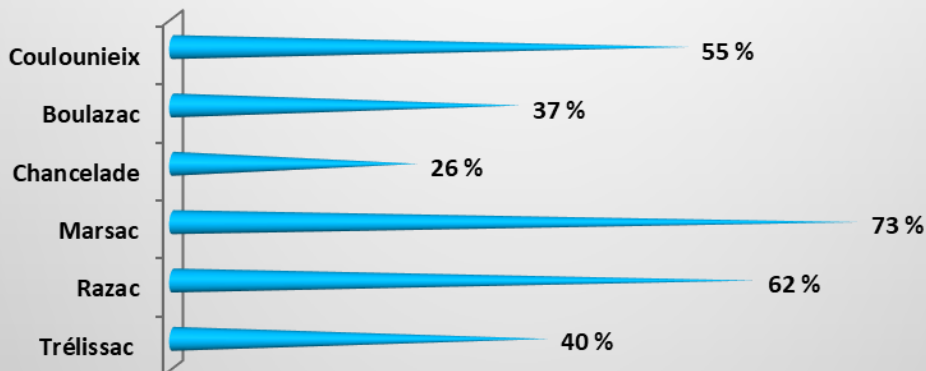


LA DURÉE DES SÉJOURS



Les courts séjours (< à 1 mois) sont majoritaires depuis plusieurs années et même en augmentation en 2018 avec 112 durées de séjours inférieures à 1 mois, (18 de plus que l'année passée). A noter également un léger allongement des séjours supérieurs à 3 mois sur les petites aires principalement.

Pourcentage d'occupation 2018



Après 4 années de baisse du nombre de ménages accueillis, l'année 2018 enregistre une reprise nette liée à la venue de familles extérieures au département.

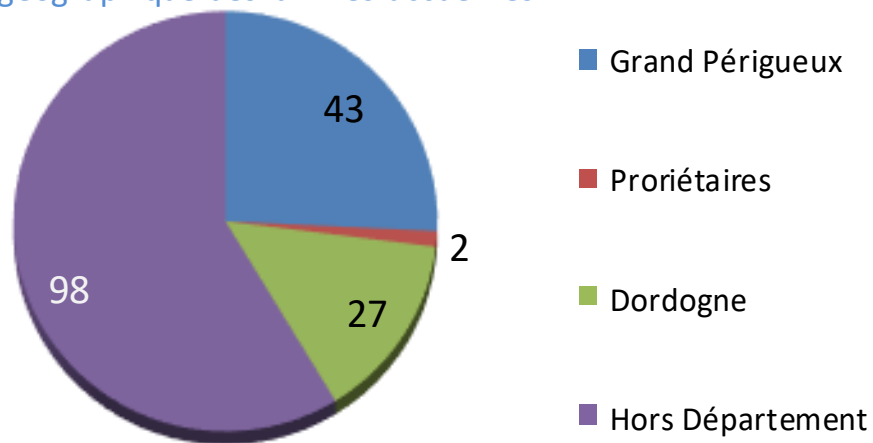
Le taux d'occupation est toujours très satisfaisant sur les aires situées à l'ouest de l'agglomération et en amélioration sur celles de l'est. En revanche, l'aire de Chancelade est en nette sous-occupation et connaît un déficit d'attractivité qui semble se confirmer ces dernières années.

L'ORIGINE DES FAMILLES

La majorité des familles accueillies en 2018 sont originaires des autres départements ce qui confirme la vraie fonction d'accueil de passage des aires de l'agglomération.

Les familles hors département s'installent plus facilement sur les aires à l'Est de l'agglomération moins prisées par les familles issues de l'agglomération ou du département. La répartition des aires sur le territoire facilite la possibilité de répondre aux besoins très variés des familles.

Origine géographique des familles accueillies

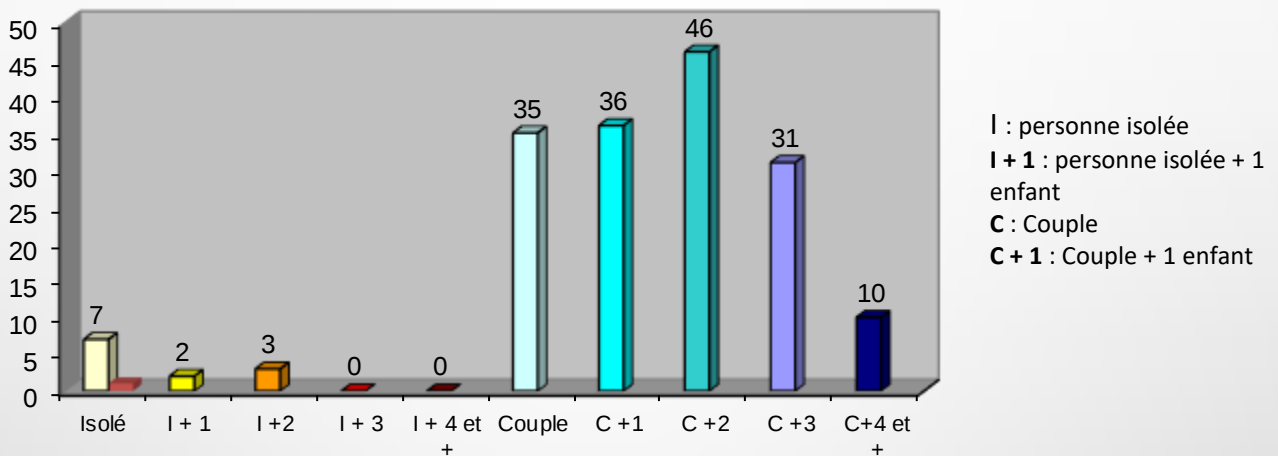


En revanche, pour les familles qui ne voyagent plus, on note plusieurs points communs : elles sont en situation de grande précarité et se tiennent à l'écart des instances de droit commun. Le travail de l'accompagnement social doit permettre aux familles de retrouver de la confiance.

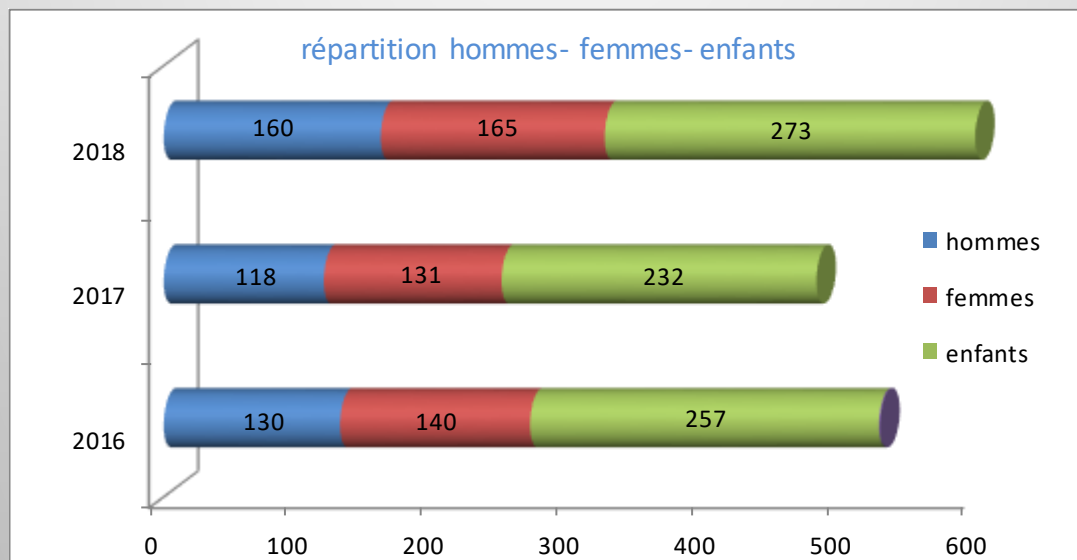
LA COMPOSITION FAMILIALE

De manière générale, les compositions familiales restent identiques aux années passées, les couples avec enfants sont toujours majoritaires.

Composition des familles accueillies en 2018



Les enfants sont comme toujours en forte proportion sur les aires d'accueil.



LE BUDGET

CHANCELADE

Dépenses

26 875 € *

Subventions Etat +
Département + usagers
17 584 €

Coût moyen/place
3359 €

Coût Grand
Périgieux/place
1161 €

MARSAC

Dépenses

25 590 € *

Subventions Etat +
Département + usagers
24 136 €

Coût moyen/place
3198 €

Coût Grand
Périgieux/place
182 €

TRELISSAC

Dépenses

56 984 € *

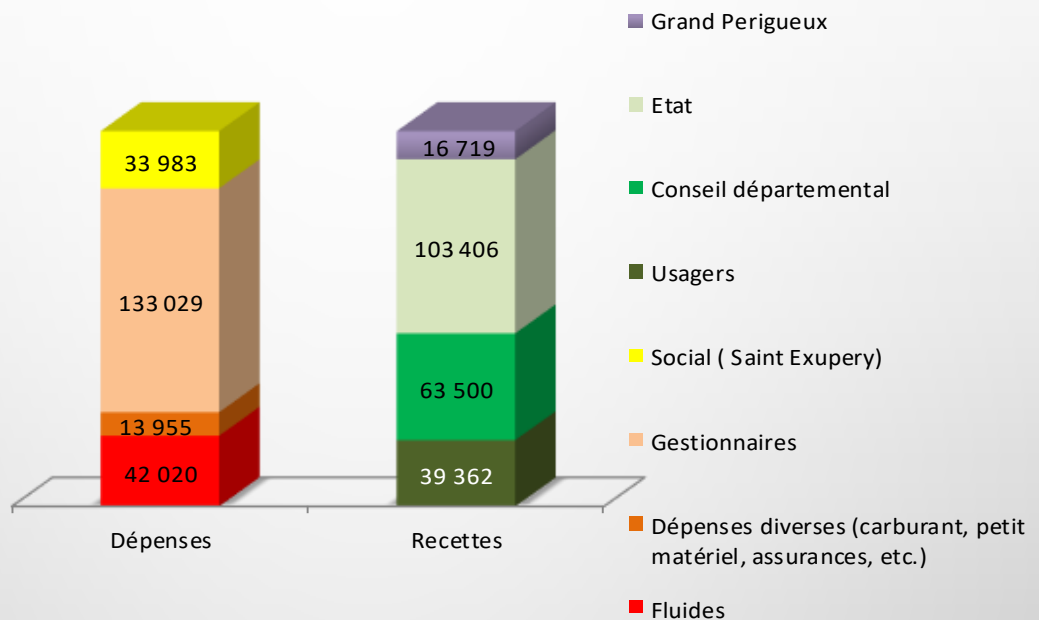
Subventions Etat +
Département + usagers
39 558 €

Coût moyen/place
5 301 €

Coût Grand
Périgieux/place
1089 €

Le budget de fonctionnement 2018 s'est élevé à **222 987 €** (y compris la masse salariale et l'accompagnement social), contre **299 714 €** en 2017 (- 34 %). Cette baisse est artificielle car elle est due au remboursement de l'assurance pour la réhabilitation de l'aire de Chancelade suite à un incendie criminel et diverses dégradations.

Budget des aires d'accueil 2018



Les dépenses de fonctionnement 2018 du service sont également en baisse grâce à une stabilisation de l'effectif de l'équipe de gestion, la diminution de la subvention dédiée à l'accompagnement social des familles (1,5 ETP au lieu de 2 ETP) et le transfert d'une partie des charges au service du patrimoine liées à l'entretien annuel des aires. (travaux programmables).

* masse salariale et accompagnement social au prorata du nombre de place/site + investissement

RAZAC SUR L'ISLE

Dépenses
27 018 €*

Subventions Etat +
Département + usagers
23 271 €

Coût moyen/place :
3377 €

Coût Grand
Périgueux/place
468 €

RAMPINSOLLE

Dépenses
78 889 €

Subventions Etat +
Département + usagers
68 241 €

Coût moyen/place :
3287 €

Coût Grand
Périgueux/place
434 €

BOULAZAC

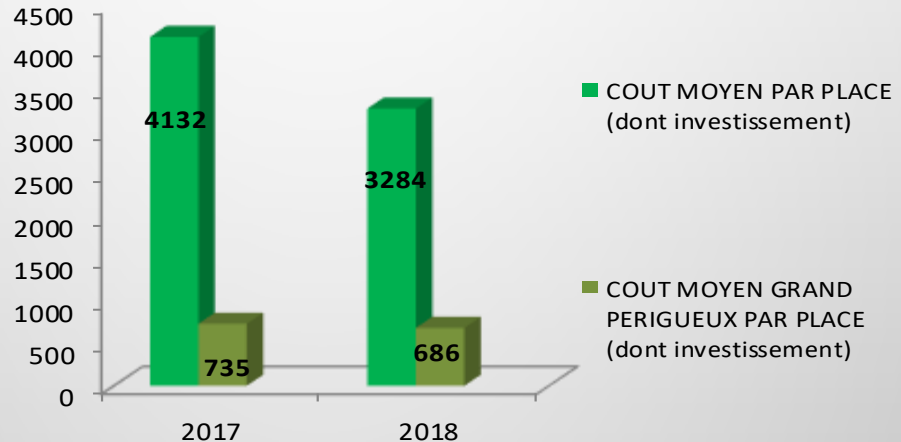
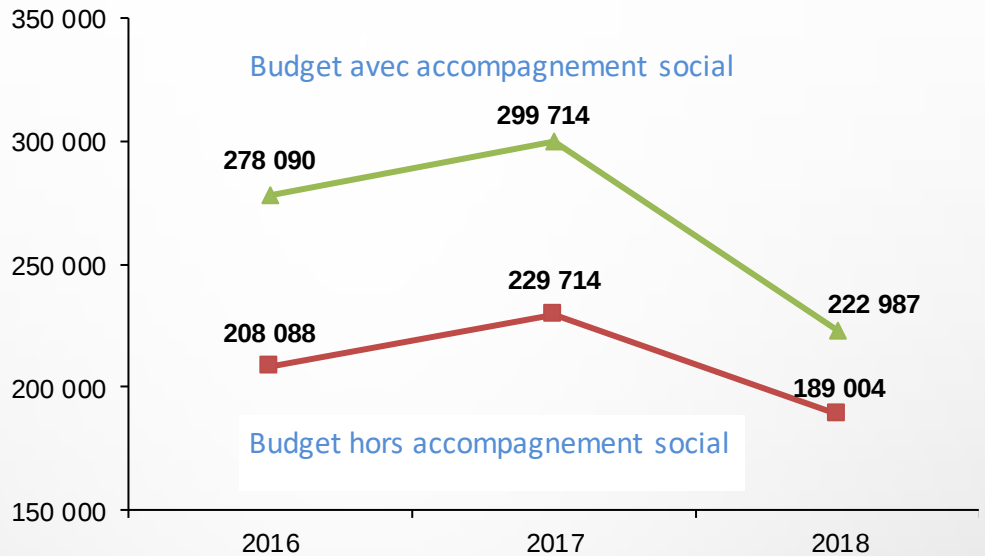
Dépenses
47 365 €*

Subventions Etat +
Département + usagers
34 200 €

Coût moyen/place :
2960 €

Coût Grand
Périgueux/place
822 €

LE BUDGET GLOBAL



La part à charge du Grand Périgueux baisse également automatiquement. Le soutien de l'Etat, du Département et les recettes encaissées auprès des voyageurs permet d'équilibrer relativement les dépenses.

L'ACCUEIL DES GRANDS PASSAGES

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le

ID : 024-200040392-20190627-DD0582019-DE

Le bilan de l'accueil des groupes

2018 a été une année un peu moins problématique, cela provient à la fois du nombre de groupes plus faible et de la taille des groupes plus petits et de l'expérience plus forte des responsables chargés de l'organisation.

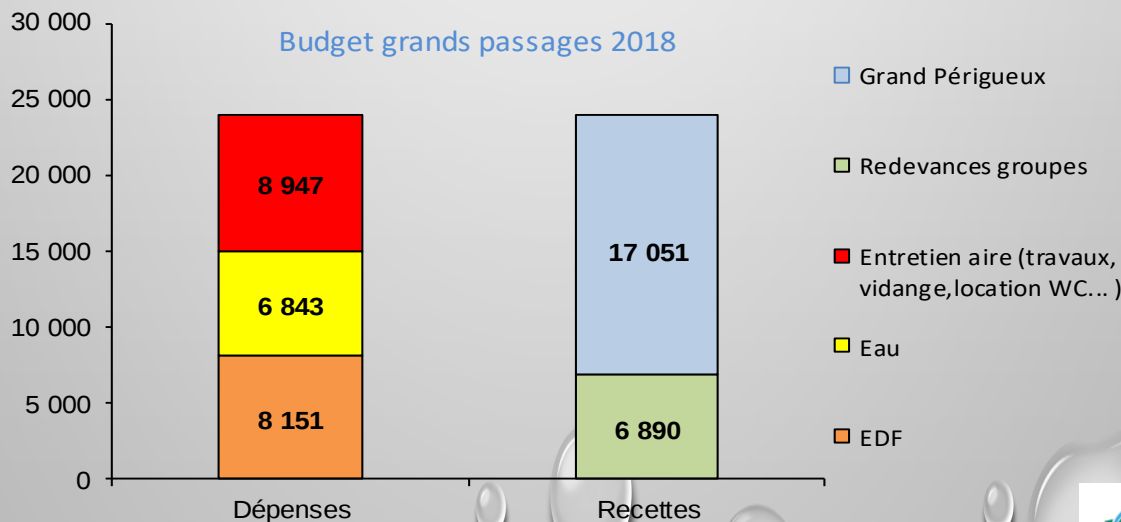
Pour autant, compte tenu des difficultés rencontrées sur 2016 et 2017, une réunion avec le Cabinet de la Préfecture s'est déroulée en août 2018 à la demande et en présence des maires de Sanilhac et Coursac pour tenter de trouver des solutions pour apaiser les tensions avec les riverains du terrain.

En 2018, **11 groupes** ont été reçus sur les deux sites.

- L'aire de Sanilhac a accueilli **5 groupes** de 50 caravanes en moyenne pour un total 6 semaines d'occupation.
- L'aire de Champcevinel a accueilli **6 groupes** de 15 caravanes en moyenne pour un total de 9 semaines d'occupation.

L'impact budgétaire

Les dépenses pour les deux aires de grand passage s'élèvent à **23 941 €**. On enregistre une hausse de 24 % du budget Grand Périgueux par rapport à l'année passée. Plusieurs facteurs l'expliquent, comme la remise en état du terrain de Champcevinel à la suite de l'incendie d'une caravane, une facture d'eau estimée trop à la baisse par l'exploitant, et le changement des têtes de candélabres en LED sur l'aire de Champcevinel.



LES STATIONNEMENTS

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

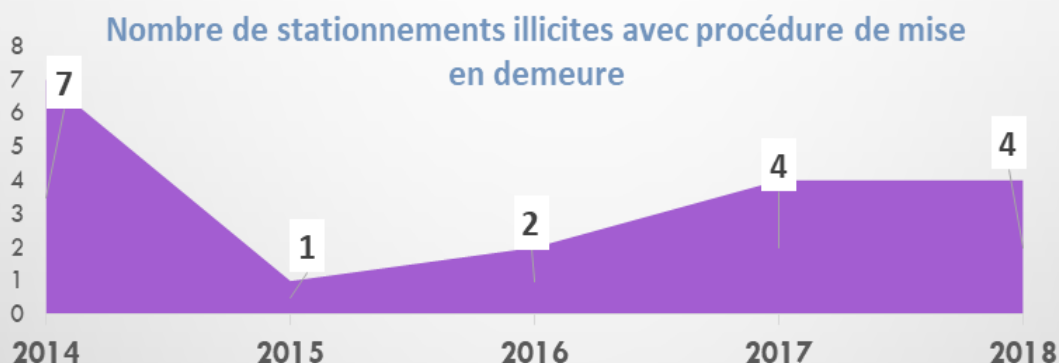
Affiché le

ID : 024-200040392-20190627-DD0582019-DE

Les stationnements illicites :

4 stationnements illicites en 2018 ont fait l'objet d'une procédure de mise en demeure, **4 autres petits groupes en illicite** ont accepté de partir ou d'intégrer une aire d'accueil suite au travail de médiation engagé par l'équipe de gestion en lien avec la commune.

Le nombre de stationnements illicites reste donc faible, et globalement les familles finissent par partir rapidement. Ces installations sauvages se situent sur quelques lieux de l'agglomération, identifiés par les voyageurs qui communiquent entre eux (Borie Porte à Trélissac et près de la piscine à Marsac sur l'Isle).



LES FAITS MARQUANTS 2018

Le gros entretien technique des aires, délégué au service Patrimoine du Grand Périgueux.

L'équipe de gestion du service gens du voyage, restructurée et réduite s'est recentrée sur la gestion de la population accueillie sur les aires d'accueil, tandis que le service du patrimoine prend en charge une partie de l'entretien technique des aires (travaux techniques programmables).

A noter l'arrivée d'un nouveau gestionnaire en remplacement d'un agent.

L'accompagnement social.

En 2018 l'accompagnement social des familles a été très compliqué pour les gestionnaires des aires qui ont ponctuellement dû pallier l'absence du mi-temps prévu début 2018 et le départ définitif de l'éducateur du centre social chargé d'accompagner les familles.

Le Comité de pilotage partenarial organisé en octobre 2018 a permis de recalibrer le format de cette mission et le profil des professionnels.

535 accompagnements ont été réalisés en 2018 sur différents thèmes, cela représente 95 personnes différentes. Un rapport détaillé a été établi par le centre social St Exupéry et confirme la nécessité de poursuivre le travail sur les priorités de scolarité, de santé et d'insertion socio-professionnelle.

Les dégradations volontaires persistent sur l'aire de Chancelade.

Les dégradations volontaires continuent régulièrement sur l'aire de Chancelade : nouvelles tentatives d'incendie, destruction de la robinetterie, toujours de nuit et sur l'aire inoccupée. **Le questionnement sur l'opportunité de transformer l'aire de Chancelade en terrain familial préconisé dans le schéma départemental devient évident.**

LES PERSPECTIVES 2019

Des investissements nécessaires sur les aires d'accueil.

Après 12 ans de fonctionnement des aires d'accueil, plusieurs investissements sont nécessaires pour maintenir un bon niveau de qualité des sites.

- Le renouvellement **du logiciel de télégestion et de prépaiement**. Grâce à cet « outil métier » nous n'avons eu aucun impayé ni aucun piratage de fluides en 12 ans d'utilisation. Cette nouvelle version évolutive permettra de faciliter en partie le travail des gestionnaires (fiabilité de la connexion, suivi des interventions d'astreinte, etc.).
- Le renouvellement de **toutes les serrures** (barilletts) des aires d'accueil usées depuis 12 ans et aussi par souci d'alléger le trousseau de clés de toutes les sites.
- La reprise d'enrobés dangereux (Chancelade)
- Le changement de tous les **panneaux signalétiques** des aires d'accueil.

Une nouvelle équipe d'accompagnement social

L'accompagnement social des familles a redémarré le 7 janvier 2019 avec l'arrivée de Justine Hubert (CESF) rejointe le 18 mars par Mathilde Mauvignier (CESF).

Les premiers contacts avec les voyageurs sont bons et l'équipe du centre social, très motivée par le challenge à relever, va mettre en place une organisation réadaptée et la remobilisation des partenaires.

La réflexion sur les terrains familiaux.

Les terrains familiaux, équipements nécessaires pour l'accueil des gens du voyage, sont inscrits dans le schéma départemental 2018-2023.

Une visite des terrains familiaux de Cenon (33) est prévue avec Soliha, la communauté d'agglomération de Bergerac, la communauté de communes de Ribérac et Le Grand Périgueux.

L'objectif est de vérifier auprès des familles l'intérêt de ce type d'habitat et d'échanger avec les autres gestionnaires de Dordogne.

